

# J'ai signé la lettre pour l'open data à Toulouse

L'open data est dans tous ces états actuellement !



Il y a deux ans, nous avons publié un article intitulé S'il te plaît... dessine-moi une ville libre. Il sagissait en l'occurrence de Vancouver mais depuis de nombreuses autres cités se sont emparées de la question, et commencent à y apporter des réponses en impliquant leurs administrés.

Quitte à ce que ce soit les administrés eux-mêmes qui suggèrent fortement l'idée à leurs leaders politiques locaux, comme c'est le cas ici pour Toulouse, qui souhaite emboîter le pas à Rennes, Paris ou Nantes pour faire vivre ses données publiques.

## Open Data Toulouse - Entretien avec David Chemouil

**Bonjour pouvez-vous vous présenter succinctement ?**

J'ai 36 ans, je suis chercheur en informatique à Toulouse, où je vis avec ma compagne et ma fille. Très sensible à la question du logiciel libre (je suis tombé dedans il y a un peu plus de 15 ans pendant mes études), je suis aussi administrateur de l'April depuis cette année.

Mais dans le cas présent, je suis surtout point de contact d'un collectif s'intéressant à une question connexe, celle de l'open data à Toulouse et sa région.

**Qu'est-ce que l'open data ?**

L'open data, c'est un mouvement international qui promeut la libération des données publiques non-nominatives.

Les données publiques, ce sont en gros les informations exploitées et conservées

par les services publics (collectivités locales, État, mais on peut aussi penser à certaines sociétés privées travaillant directement pour les services publics). Ces données concernent des sujets très variés : cela peut aller d'informations sur la pollution dans une ville à la position des arbres entretenus par les jardiniers de la ville, ou encore le budget d'une ville ou d'une région et sur quels postes il est utilisé... Ou bien la position des bus en temps-réel...

Or, la plupart de ces informations se trouve de nos jours sous forme informatisée dans diverses bases de données. Vient alors l'idée, assez naturelle, que ces données pourraient la plupart du temps être rendues publiques (en tenant compte de la loi, bien sûr, d'où l'exclusion des données nominatives du champ de l'open data). Pour quoi faire ? Eh bien, pour des utilisations très variées.

Sur le plan socio-économique, cela permet d'imaginer des applications que les acteurs publics n'ont pas nécessairement les moyens de mettre en œuvre, ou alors dont personne n'a l'idée sauf une personne ingénieuse. Cela permet aussi de lever des barrières organisationnelles (par exemple, le fait que les informations relatives à des moyens de transport différents ne sont pas reliées, pas forcément à cause d'une mauvaise volonté mais plutôt pour des raisons structurelles). Parmi les applications déjà proposées dans des initiatives similaires, on a par exemple des sites web calculant des itinéraires adaptés aux personnes à mobilité réduite, empruntant des voies sur lesquelles il n'y a pas de gravier, les trottoirs sont tous équipés de passages *bateau*, etc. Ou alors des sites proposant des itinéraires empruntant à la fois la marche, le vélo de location, le bus et le train...

Sur un plan plus citoyen et politique, on peut utiliser les données pour évaluer les politiques publiques. De ce côté là, l'association Regards Citoyens propose plusieurs applications, notamment une intéressante sur le redécoupage de la carte électorale, qui permet d'en estimer son impact sur la représentation des partis politiques.

Outre ces raisons, on peut aussi penser qu'il n'est pas anormal que ces données, dont la collecte et la maintenance sont financées par les impôts, soient accessibles aux citoyens.

## **Pourquoi l'open data et les logiciels libres vont très bien ensemble ?**

J'y vois au moins deux raisons.

En premier lieu, on sent bien qu'il y a une parenté entre ces deux domaines, avec l'idée que des objets techniques porteurs de connaissances -les logiciels, les données- ont vocation à être librement accessibles, reproductibles, diffusables, modifiables, etc. On parle souvent à leur propos de bien non-rivaux, ce qui signifie que les donner à quelqu'un n'enlève pas de connaissance à celui qui a donné.

Toutefois, il y a aussi des différences entre logiciels et données. Pour cette raison, des licences spécifiques ont été proposées pour ces dernières. Celle que nous préconisons pour Toulouse est l'Open Database License v1.0. Il n'y a aucune originalité de notre part là dedans, c'est la licence préconisée par de nombreux tenants de l'open data. En gros, elle permet le partage des données, la création d'œuvres à partir des données, leur adaptation. Elle impose aussi des devoirs : l'origine des données ou œuvres basées sur les données doit être clairement tracée, la licence doit être préservée (clause de réciprocité analogue au copyleft des licences GNU) et l'ouverture doit être préservée (il s'agit là d'une clause qui permet de se protéger des menottes numériques que sont les DRM).

Je disais qu'il y avait au moins deux raisons. Pour la seconde, il me semble qu'un certain nombre de logiciels faisant usage des données publiques ont vocation à être libres. Pour les raisons usuelles qu'invoquent les défenseurs du logiciel libre bien sûr, mais aussi parce que certaines applications à teneur politique doivent pouvoir être étudiées. Afin de vérifier, sinon l'objectivité des calculs, au moins étudier les choix faits par les concepteurs de l'application.

**Qui est open data Toulouse, pourquoi avoir créé ce collectif et que souhaitez-vous à court et à long terme ? quels sont les éventuels obstacles à lever ?**

Open Data Toulouse, c'est un collectif qui s'est créé un peu par hasard. Un collègue et moi-même nous intéressions au départ à la question du déplacement dans l'agglomération, en particulier pour favoriser les déplacements domicile-travail pas trop, voire pas du tout, polluants. En particulier, comment encourager les usagers à ne pas avoir envie de prendre leur voiture ? Il nous est vite apparu qu'il manquait à Toulouse des informations publiques relatives aux transports, mises à jour en temps-réel. Par exemple, si je dois attendre le bus 30 minutes sous la pluie, ce n'est pas la même chose que si je reçois un avertissement à mon bureau me disant que le bus sera là dans 5 minutes. De même, si le train a une panne, inutile que j'aille jusqu'à ma gare habituelle, mieux vaut que je prenne un

bus spécifique. Mais il faut pouvoir en être averti.

De fil en aiguille, nous avons pris conscience que le problème était plus général et rejoignait la question de l'open data. Nous avons donc rencontré diverses personnes, associations et sociétés et mis au point une lettre commune, fondée sur celle élaborée pour la même raison à Nantes par l'association LiberTIC (merci à cette dernière pour nous avoir permis cette réutilisation). Nous avons adressé cette lettre le 4 avril à M. Pierre Cohen, Président du Grand Toulouse.

Par cette lettre, nous souhaitons surtout montrer à M. Cohen et son administration que cette question remporte l'adhésion de beaucoup de monde. Nous avons quelques contacts au Grand Toulouse et il semble que cette idée soit accueillie positivement. Évidemment, tout reste à faire, et il ne suffira pas, le cas échéant, de déclarer l'ouverture des données. La mise en œuvre de cette ouverture nécessite, encore une fois, une licence satisfaisante (comme l'ODbL v1.0) et implique aussi des efforts (mise à disposition des données sur un serveur, mise à jour régulière, etc.). La réunion de ces facteurs, c'est la liste des obstacles potentiels. Pour les surmonter, nous comptons sur des réunions de sensibilisation, mais il nous faut aussi, pour être pris au sérieux, de nombreuses signatures.

Pour finir, nous visons à court terme le lancement de l'open data dans le Grand Toulouse. Mais il s'agit seulement d'un début, bien sûr. Nous comptons à plus long terme sur l'effet d'entraînement du Grand Toulouse vis-à-vis des autres collectivités : les autres communes environnantes mais aussi le département, la région, d'autres services publics, etc.

**On parle également d'open data à Rennes, Nantes ou Paris. Vous pouvez-vous en dire plus et êtes-vous en relations avec les acteurs de ces villes pour fédérer les actions ?**

Nous avons été un peu en contact avec LiberTIC à Nantes qui a été moteur dans l'open data sur place. Et nos homologues parisiens nous ont contacté aujourd'hui ! De fait, nous sommes intéressés par tout retour d'expérience et éventuellement collaboration sur le sujet.

**Peut-on signer la lettre quand bien même nous ne sommes pas Toulousain ?**

Tout à fait, la question de l'open data concerne tout le monde. Ceci dit, nous

espérons tout de même une forte participation des habitants du Grand Toulouse ainsi que des environs (je songe en particulier à toutes les personnes qui travaillent dans l'agglomération toulousaine mais n'y habitent pas). C'est évidemment la première chose que regarderont M. Cohen et l'administration du Grand Toulouse.

J'ajoute, pour les personnes qui signeraient, qu'elles ne doivent pas hésiter à sensibiliser leur entourage à signer aussi !